

Direction Générale des Services
GB /FB

DÉCISION MUNICIPALE N°2024162

Aliénation d'un véhicule de type Peugeot Partner Frigorifique Numéro d'inventaire 13VEH0012

Le Maire de la Commune du Lavandou

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du 4 août 2020 par laquelle le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,

Considérant la nécessité de remplacer le véhicule de type Peugeot Partner Frigorifique immatriculé CV524PH et dont le numéro d'inventaire est le 13VEH0012,

Considérant que ce dernier est entré dans l'actif de la Commune le 28 novembre 2013 et est totalement amorti,

Considérant l'offre de reprise proposée par la société Toulon Services Automobiles dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule de type Renault Trafic Frigorifique,

DECIDE

Article 1 : De céder le véhicule de type Peugeot Partner Frigorifique dont le numéro d'inventaire est 13VEH0012, à la société Toulon Services Automobiles, domiciliée avenue Lavoisier, 83 160 LA VALETTE-DU-VAR. Le prix de vente est fixé à 4 200 € TTC.

Article 2 : La sortie du bien du patrimoine de la Ville sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la nomenclature M57.

Article 3 : Monsieur le Maire ou son représentant, sont autorisés à signer le certificat de cession.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Article 5 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait au Lavandou, le 25 novembre 2024
Le Maire
Gil Bernardi

